

LIMINAIRE DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 19/12/2016

Madame la Présidente,

Lors de ce Comité nous allons étudier ce que vous appelez les mouvements d'emploi. A la lecture de ces dits mouvements d'emploi, nous nous rendons rapidement compte qu'il s'agit plutôt d'une suppression de postes sans précédent dans notre département par rapport à nos effectifs.

Non, Madame la Présidente, si le terme mouvement signifie selon la définition, un changement de position dans l'espace en fonction du temps par rapport à un système de référence, alors, ce n'est plus un mouvement qui est annoncé mais plutôt une somme de suppressions de postes : 15 qui vont douloureusement impacter la qualité du service offert aux usagers, qui va détériorer les conditions de travail de plus en plus éprouvantes pour les agents et qui va menacer à court terme l'existence même des petites structures.

Suppression comme abandon, destruction, cessation, diminution, mutilation, voilà ce que l'on nous propose avec cette politique de notre Direction nationale.

Enfin, au nom de la continuité des services, vous voulez exclure un service entier du dispositif des ponts naturels. Les clients du CSB seront donc mieux traités que les usagers qui voient se restreindre les horaires d'accueil, qui constatent la fermeture des trésoreries de proximité, qui ne peuvent plus nous joindre, faute de personnel disponible.

Vous défendez cette mesure pour vous « nécessaire pour assurer les missions » selon vos propres termes. Nous vous prenons au mot, Madame la Présidente, renoncez aux 15 suppressions de postes pour 2017, c'est une nécessité pour pouvoir continuer à assurer nos missions pour tous.

**LES REPRESENTANTS FORCE OUVRIERE AU CTL
KARINE FLEURANT
MARION DAVID SADLAN
THIERRY SOLAS**

COMPTE RENDU DU CTL DE CHARENTE DU 19/12/2016

C'est donc 15 emplois qui ont été supprimés de la carte en Charente, sans l'ombre d'un doute, d'une compassion par notre Direction. Nous avons encore eu droit au très pénible et sempiternel : « il faut travailler différemment ». Voici le détail des suppressions :

- Un B à Roumazières alors que le poste n'est même pas encore ouvert. Bon courage aux agents pour 2017
- Un B au SIE d'Angoulême, un départ à la retraite non remplacé mais qui sera compensé par un renfort dû au prélèvement à la source. Donc un renfort qui n'en est pas un.
- Deux B à la trésorerie OPH à cause du départ de l'OPAC en comptabilité privée. A noter qu'avec le départ de Logélia en comptabilité privée en 2018, c'est la fermeture annoncée de cette trésorerie au 01/01/2018.
- Un B géomètre au CDIF Angoulême. Forte inquiétude pour l'avenir du cadastre
- Un C en Direction
- Un C à Villebois Lavalette qui va se traduire par un départ à la retraite non remplacé. On sait combien cela est préjudiciable dans ces petites structures !
- Un C à la trésorerie municipale de Barbezieux
- Un C à Jarnac. Inquiétude pour ce poste...
- Un C à La Rochefoucauld. Même tournant inquiétant que pour Jarnac

- Un C au SIP-SIE de Confolens qui n'avait pas besoin de ça...
- Un C au SIE de Cognac pourtant concerné eux aussi par le prélèvement à la source..

Pour la catégorie A, à noter le curieux choix de notre Direction qui supprime le poste d'IDIV CN à la direction de services bancaires par un IDIV HC. A notre question de savoir pourquoi le seul CSB de Charente était concerné par rapport aux autres CSB, nous avons eu droit à des explications confuses de la Direction. Un AFIPA est supprimé également au profit d'un AFIP.

A noter également un renfort pour le prélèvement à la source au SIP d'Angoulême ville....les autres SIP devront faire sans.

Quant aux redéploiements, nous avons - 2 A au Domaine, -1 B à la trésorerie OPH, -1 B au CSB , -1 C au CSB.

Pour les transferts d'emploi, les 2 postes A+ du Gond Pontouvre et du SIE Angoulême extérieur sont repris par la Direction générale et restitués en A direction. Le poste A de Chabanais et celui de Chasseneuil sont transférés en direction. Ces 4 postes sont redéployés ainsi : un à la direction équipe de renfort, un au SIE d'Angoulême, un à la trésorerie hospitalière et un à la direction. Il est également transféré un poste B de Jarnac vers Cognac municipale.

Après cette chasse à l'emploi, nous avons eu droit à un autre grand moment : les ponts naturels qui seront les vendredi 26 mai et lundi 14 août. Il en en effet été décidé d'exclure toute une catégorie d'agents autour du CSB, car il faudra assurer la maintenance informatique, l'accueil, la restauration, à la demande de la Caisse des dépôts et des professions juridiques. Et là, miracle, notre direction le fait au nom du service public ! On croit rêver quand les mêmes personnes réduisent les horaires d'accueil,

suppriment les emplois, ferment les sites. Visiblement, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Malgré les pétitions très largement signées contre ce précédent dangereux, contre cette injustice envers certains agents, notre direction fidèle à son image d'obstination a maintenu son projet en l'état. Cette décision qui inaugure d'autres décisions injustes, soyons en conscient, la direction devra l'assumer avec toutes les conséquences que cela risque d'avoir. En tout cas à FO, nous serons aussi présents ces jours là...

Enfin, nous avons examiné le projet des horaires d'ouverture de la trésorerie de Roumazières, ou nous saluons le travail en amont de notre expert FO, issu des trésoreries concernées qui a fait changer le premier et mauvais projet pour des horaires qui contentent les agents concernés. Le poste sera ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et le lundi de 13h30 à 16h.

Les représentants FO : Karine Fleurant

Thierry Solas